



confirmation d'inscription au Diplôme National du Brevet, session 2020

publié le 14/11/2019

Mesdames, Messieurs les parents d'élèves de 3e,

Les élèves de 3e reçoivent cette semaine leurs confirmations d'inscription au Diplôme National du Brevet pour la session 2020.

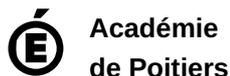
Même si vous demandez une dérogation pour le DNB pro ou le CFG, le retour de cette confirmation d'inscription au DNB série générale est obligatoire.

Si vous souhaitez une communication du résultat dans la presse, veuillez entourer en rouge la ou les lignes concernée(s).

Veillez lire l'ensemble des informations, corriger si nécessaire en rouge, signer et faire signer l'élève.

Ce document doit être retourné au professeur principal avant le 04 décembre 2019 afin de confirmer son inscription.

En vous remerciant par avance.



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.